COMPTE RENDU

Réunion de bureau du Lundi 13 octobre 2025

Salle de la petite mairie – Tallenay-

Membres du bureau : Michel MATHILE, Président

Yvette DERAY, Trésorière Annie PUTET, Secrétaire

Autres membres: Michel DERAY, Jean-Claude PUTET, responsables des parcours

Denis ORIOT, responsable du site, Pierre TAVERNIER, Déléqué sécurité

Nicole MATHILE, logistique Dominique PROUST, consultant

Jean-Louis VIENNET, Président d'honneur

La séance est ouverte à 17 h 00

Points abordés :

> Préparation de l'Assemblée Générale 2025

La date de l'A.G retenue est le jeudi 27 novembre à 10 h 00 salle Mollet à Tallenay ou le 20/11 en fonction de la disponibilité de la salle. Michel fait la demande à Monsieur le Maire. La séance sera suivie d'un repas avec participation financière de 15 €. Yvette contacte le traiteur, Nicole gère le dessert et le pain, Jean-Claude la boisson.

L'ordre du jour est arrêté soit :

- L'approbation de procès-verbal de l'A.G 2024
- Le rapport moral du Président
- Le rapport d'activités de la secrétaire
- Le rapport financier du trésorier, budget prévisionnel
- Le rapport du délégué sécurité
- Les parcours
- Le site
- Les séjours
- La cotisation annuelle
- La participation du club aux frais de la remise de médaille
- Les questions diverses

La convocation sera envoyée à tous les licenciés et adhérents le 25 octobre 2025

- **Parcours :** on constate que le nombre de participants a diminué.
- > **Site**. Denis souhaite se faire remplacer
- Finances: Yvette présente les dépenses et les recettes de l'année. Vu le reliquat important Michel rappelle qu'il quitte la présidence dans 2 ans et que sans successeur les économies réalisées au cours des années précédentes seront versées à des associations.
- > Cotisation : elle reste inchangée soit 10 €
- La participation du club aux frais de la remise de médaille à hauteur de 100 € est validée par le Bureau
- > **Séjours**: c'est essentiel de programmer un séjour au printemps 2026 (fin mai début juin)

La séance est levée à 19 h 00

La Secrétaire. Annie PUTET